Avis d'attribution de marché

Section I : Identification de l'organisme qui passe le marché

M. Raphaël BERNARDIN, Maire,

Parc Georges Spénale,

81370 Saint-Sulpice-La-Pointe

Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 - Courriel: mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

Type de pouvoir adjudicateur : Commune / Collectivité territoriale

Section II: Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation d'un complexe tennistique sur la Commune de Saint Sulpice La Pointe

Numéro de référence : 2019 - TX - 06

Codes CPV principaux:

45223220-4 Travaux de gros oeuvre (lot 1)

45000000-7 Travaux de construction (lot 2 et 3)

42961100-1 Système de contrôle des accès (lot 4)

Type de marché : travaux

La présente consultation est composée de 4 lots. LOT 1 : VRD, gros-oeuvre, clôtures, espaces verts. LOT 2 : Bâtiment modulaire tous corps d'état LOT 3 : Bâtiment industrialisé métallo textile

LOT 4 : Contrôle d'accès

Il est prévu des prestations supplémentaires :

- LOT 1: VRD

PSE 1 : Réalisation du Parking entrée du site

- LOT 2 : Bâtiment modulaire

PSE 1 : Couverture de la toiture terrasse

Section III: Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous critères énoncés ci-dessous :

Les offres seront classées suivant les paramètres hiérarchisés et pondérés ci-dessous :

> LOT 01

1 ~ Coût (50 POINTS)

Prix : Ce critère est noté sur 50%. Le nombre de pourcentage attribué au candidat sera calculé par application de la formule suivante : $x = [A / N] \times 50$

A= le montant de la proposition conforme la moins élevée

N = le montant de la proposition concernée

- 2 Valeur technique de l'offre (50 POINTS) :
- Description des moyens et matériaux mis en œuvre pour répondre aux performances demandées dans le CCTP et assurer la pérennité de l'ouvrage /15 pts
- Description des moyens humains (encadrement, exécution, coordonnées des principaux interlocuteurs de l'opération), et matériels. /10 pts
 - Note descriptive synthétique (1 page) décrivant votre vision pour la réalisation du projet/10 pts
 - La performance en matière de développement durable/15 pts

➤ LOT 02 et LOT 03

1 - Coût (40 POINTS)

Prix : Ce critère est noté sur 40%. Le nombre de pourcentage attribué au candidat sera calculé par application de la formule suivante ; x = [A / N] X 40
A= le montant de la proposition conforme la moins élevée

N = le montant de la proposition concernée

- 2 Valeur technique de l'offre (60 POINTS) :
 - Description du principe constructif proposé et de la méthode afin de minimiser les interventions sur site /
 - Description des moyens et matériaux mis en œuvre pour répondre aux performances demandées dans le CCTP et assurer la pérennité de l'ouvrage / 10 pts
 - Description des moyens humains (encadrement, exécution, coordonnées des principaux interlocuteurs de l'opération), et matériels / 5pts
 - Moyens mis en place pour assurer la qualité des prestations (réalisation, levées des réserves, garantie parfait achèvement) / 10 pts
 - Délais de réalisation proposés avec planning prévisionnel en atelier et sur site / 10pts

- Note descriptive synthétique (1 page) décrivant votre vision pour la réalisation du projet / 10pts
- La performance en matière de développement durable / 5 pts

▶ LOT 04

1 - Coût (60 POINTS)

Prix : Ce critère est noté sur 60%. Le nombre de pourcentage attribué au candidat sera calculé par application de la formule suivante : $x = IA / N1 \times 60$

A= le montant de la proposition conforme la moins élevée

N = le montant de la proposition concernée

2 - Valeur technique de l'offre (40 POINTS) :

- Description des moyens et matériaux mis en œuvre pour répondre aux performances demandées dans le CCTP et assurer la pérennité de l'ouvrage / 18 pts
- Description des moyens humains (encadrement, exécution, coordonnées des principaux interlocuteurs de l'opération), et matériels / 10 pts
- Note descriptive synthétique (1 page) décrivant votre vision pour la réalisation du projet / 9pts
- La performance en matière de développement durable / 3pts

Section IV: Procédure

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles R.2123-1 à 7 du code de la commande publique.

Section V : Attribution du marché

Marché nº: 2019-TX-06

Date de conclusion des marchés:

Lot 1: 24/07/2019 Lot 2: 12/08/2019 Lot 3: 22/07/2019

Le lot 4 a été déclaré infructueux.

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 6

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : oui

Noms et adresses des titulaires et informations sur le montant du marché (hors TVA) :

- Société SPTM lot 1 « VRD gros oeuvre, clôtures, espaces verts » SARL SPTM – Zi de Trixe – 82 710 BRESSOLS

Montant de 239 753,55 et PSE de 11 375 €.

- Société MODULEM - lot 2 « Bâtiment modulaire tous corps d'état » SAS MODULEM 1606 route de Toulouse

31340 La Magdelaine sur Tarn

Montant de 212 625 € et PSE de 24 500 €.

- Société LOSBERGER France - lot 3 « bâtiment industrialisé métallo textile » 1 rue du Bruch – Zone Industrielle – B.P. 58 – 67172 BRUMATH CEDEX Montant de 503 851, 20 €.

Sa durée d'exécution à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux est arrêtée pour une période maximale de 6 mois dont 1 mois période de préparation.

Section VI: Renseignements complémentaires

Le dossier de marché est consultable à l'Hôtel de ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, Parc Georges Spénale, aux jours et horaires d'ouverture : Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mardi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mercredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Jeudi : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h /

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

Instance chargée des procédures de recours Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Date d'envoi du présent avis : 13/12/2019